

# FORMATION

## Contenus - Certification



Course d'Orientation  
Fédération Française



Edition  
2016

FFCO  
Direction Technique Nationale

## Préambule

Le dispositif de formation fédéral s'inscrit dans une démarche de qualité s'appliquant à l'ensemble des services produits par la FFCO.

Son objectif est de contribuer au développement des activités de la FFCO en dotant ses acteurs et l'ensemble de ses cadres, de compétences théoriques et pratiques leur permettant d'agir efficacement sur le terrain dans le cadre et les objectifs poursuivis par la fédération.

Cette mission de formation est d'ailleurs définie par les articles L.211-2 et L.211-3 du code du sport, dans le cadre de la délégation de mission de service public attribuée aux fédérations :

- « Assurer la formation et le perfectionnement de ses cadres »
- « Délivrer les titres et diplômes »

## Une démarche de qualité

Les objectifs de notre fédération, en termes de formation, sont de s'inscrire dans une démarche de qualité et de développement, et de construire un dispositif de formation en adéquation avec le besoin réel du terrain.

La mise en place du dispositif a conduit à :

- définir clairement les champs d'intervention afin d'éviter l'accumulation et l'empilement des tâches (faire moins mais faire mieux),
- fixer les objectifs de formation,
- cibler le contenu de formation de chaque niveau en fonction du champ d'intervention avec des apports méthodologiques simples et pratiques,
- concevoir une durée acceptable de formation au regard du statut de bénévole,
- prévoir, éventuellement, les conditions d'accès aux formations (pré requis)
- se doter d'un dispositif de certification permettant une évaluation des connaissances, une évaluation du comportement en situation pratique ou pédagogique mais aussi une évaluation de la qualité des formations et la compétence des formateurs.

La formation est dorénavant complétée d'un dispositif de **formation de formateur** qui est **la seule garantie de la cohérence territoriale des diplômes fédéraux**. Ces formateurs doivent devenir, dans un proche avenir, un véritable pôle ressource en termes de formation.

## L'intégration des jeunes

Afin de mieux asseoir et pérenniser l'action de nos clubs, cette démarche de qualité doit s'inscrire dans l'avenir (développement durable) et passer par l'intégration des jeunes dans notre dispositif de formation (citoyenneté, responsabilisation = jeune dirigeant et jeune arbitre - Encadrement, animation directe = jeune animateur). L'accès aux formations doit se faire dès l'âge de 16ans

## Se former dans l'action

L'acquisition de connaissances et de savoir-faire ne peut s'acquérir qu'en associant les connaissances théoriques au vécu et l'expérience du terrain.



Ceci doit nous convaincre que « se former, c'est se former dans l'action ».

Il est donc nécessaire de puiser l'ensemble des compétences dans les différents savoirs et d'articuler les apports scientifiques et les savoirs pratiques, de transposer les savoirs scientifiques en savoir professionnels (théorie/pratique) afin de gagner en efficacité et parfaire la qualité de nos formations et de nos formateurs.

Cet aspect qualitatif doit être le fil conducteur de notre démarche pour que notre dispositif s'inscrive dans la durée.

Il est donc nécessaire que la personne en formation ou formée ait la possibilité d'exercer régulièrement ses compétences, que la qualité d'expert ou d'expertise soit reconnue par une validation réelle de l'expérience acquise afin d'éviter toute dilution de nos savoirs.

## Compétences et délégations de formation

Les formations de dirigeant relèvent de la compétence des Ligues qui peuvent la déléguer à leurs comités départementaux à condition que ces derniers disposent des personnes ressources nécessaires à l'encadrement (voir éventuellement les formations CDOS).

Les formations régionales de traçage, du corps arbitral, d'animateur (BF1), sont de la compétence des ligues. Elles sont encadrées par des formateurs habilités (ayant suivi les formations de formateurs). Les formations moniteur GEC et cartographe sont laissées à l'initiative des ligues.

Les formations de moniteur (BF2) et de traceur national, Spécialité de CO à VTT et SKI sont à l'initiative des zones. L'organisation des stages se fait en partenariat avec la ligue support et la FFCO. Cet aspect est précisé dans un cahier des charges.

Les formations d'entraîneur et les formations de formateur sont de la compétence de la FFCO.

## Conditions d'entrée en formation

Toute personne candidate à l'acquisition d'une qualification ou d'un diplôme fédéral doit être titulaire d'une licence annuelle (Article 20 du Règlement intérieur).

Des exigences préalables (pré-requis) peuvent être nécessaires pour entrer dans une filière de formation



# FILIERE GESTION - ADMINISTRATION

## Contenus de formation

FORMATION DU DIRIGEANT	
Objectifs généraux	Mettre en place une démarche de qualité des services produits par la FFCO : - Par l'amélioration de la compétence des dirigeants de ses associations - Par la mise en adéquation de la politique fédérale et l'action de ses organismes déconcentrés
Objectifs opérationnels	- Être capable de diriger et gérer une association - Être capable de gérer une équipe - Être capable de concevoir et conduire un projet - Connaître le mouvement sportif et les partenaires institutionnels - Connaître le cadre juridique, législatif et sportif - Connaître la politique fédérale - Connaître les moyens et les finalités de communication fédéraux (site internet fédéraux et locaux, CO magazine, lettre O'Clubs, revue locale...)
Champs d'intervention	Responsabilités dans les structures associatives
Contenus	- Connaissances institutionnelles législatives et réglementaires - Connaissances administratives (affiliation agrément, demande de subvention, comptabilité associative...) - Connaissance sur le développement durable - Conduite d'équipe (réunion, organisation de course, relation extérieure, gestion de projet, ESO...) - <b>prévenir et prendre en compte les phénomènes d'incivilités et de discrimination</b>
Durée	12h à 15h minimum
Evaluation	Attestation de formation délivrée par la commission formation régionale

### Documentations de référence :

- Règlement administratif
- Statuts FFCO
- Règlement intérieur FFCO
- Règlement cartographie
- Règlement disciplinaire
- Règlement médical
- Plan de développement FFCO
- Code du sport
- **Règlement en termes d'animation d'encadrement en course d'orientation**
- **Guide juridique sur la prévention et la lutte contre les incivilités, les violences et les discriminations dans le sport**
- **Cahier des charges des compétitions nationales**
- Surveillance médicale des compétitions
- Contrat assurance MAIF-FFCO



# FILIERE ANIMATION - ENTRAINEMENT

## Préambule

Cette filière comporte 3 niveaux de formation :

- 1 - **L'animateur** : chargé d'encadrer différents publics, les écoles d'orientation, de mettre en place de projet d'animation.
- 2 - **Le moniteur** chargé d'encadrer et d'entraîner les éléments d'un club s'orientant vers le perfectionnement sportif ou un collectif de jeunes sportifs départementaux, régionaux voire nationaux.
- 3 - **L'entraîneur** chargé d'encadrer et d'entraîner des groupes clubs ligue ou nationaux s'orientant vers la performance sportive et d'assurer la formation des moniteurs.

4

## 1 – ANIMATION

### ANIMATEUR EN COURSE D'ORIENTATION

#### FICHE DESCRIPTIVE

##### Compétence 1 : Maîtriser l'activité

- maîtriser les fondamentaux techniques
- maîtriser le déplacement en course d'orientation
- analyser les paramètres du déplacement en course d'orientation.

##### Compétences 2 : Préparer un projet d'animation

- préparer l'encadrement de l'activité
- tracer des parcours de course d'orientation adaptés au niveau des pratiquants
- s'adapter à un contexte particulier pour proposer une activité course d'orientation
- utiliser les fonctions basiques des logiciels de cartographie et d'organisation de course d'orientation dans le cadre de l'animation

##### Compétences 3 : Encadrer l'activité

- animer en autonomie une séance d'animation en course d'orientation
- établir un cycle d'animation de l'activité.

##### Compétences 4 - Organiser la pratique de l'activité en toute sécurité

- proposer une pratique sécurisée en fonction du niveau des pratiquants
- respecter le cadre réglementaire.



# REFERENTIEL DE CERTIFICATION

Ce référentiel permettra au formateur de mettre en adéquation ses contenus de formation pour pouvoir évaluer les compétences nécessaires à la certification

- Etre capable de maîtriser l'activité course d'orientation
- Etre capable de préparer un projet d'animation en course d'orientation
- Etre capable d'animer l'activité course d'orientation en toute sécurité

## 1 - DOMAINE DE COMPETENCES TECHNIQUES

### Etre capable de maîtriser l'activité course d'orientation

#### 1.1 – EC\* de s'approprier les fondamentaux techniques de l'activité

- 1.1.1 - EC de lire une carte d'orientation
- 1.1.2 - EC de concevoir un itinéraire en course d'orientation
- 1.1.3- EC de se déplacer efficacement en tout terrain
- 1.1.4 - EC de réaliser la relation carte-terrain en situation de course
- 1.1.5 - EC d'adapter la course et les techniques d'orientation à la nature du terrain et aux conditions de pratique
- 1.1.6 EC d'analyser un déplacement en course d'orientation.

### Etre capable de préparer un projet d'animation en course d'orientation

#### 1.2 - EC de concevoir un cycle d'animation en course d'orientation ;

- 1.2.1 - EC d'identifier les différents niveaux de traçage
- 1.2.2 - EC de tracer des parcours adaptés aux niveaux de pratiquants à l'aide de différents outils
- 1.2.3 - EC de s'informer sur le cadre réglementaire et les contraintes environnementales
- 1.2.4 - EC de préparer le matériel nécessaire à l'encadrement de l'activité
- 1.2.5 - EC de poser des balises identifiant les parcours
- 1.2.6 - EC de réaliser des supports de communication
- 1.2.7 - EC de présenter la discipline et ses différentes spécialités et épreuves

#### 1.3 - EC d'utiliser les fonctions basiques des logiciels de cartographie et d'organisation de course d'orientation

- 1.3.1 - EC de préparer des cartes d'exercices pour ses séances d'animation
- 1.3.2 - EC de préparer une animation en utilisant la gestion électronique de course

## 2 - DOMAINE DE COMPETENCES D'ENCADREMENT DE L'ACTIVITE COURSE D'ORIENTATION

### Etre capable d'animer l'activité course d'orientation en toute sécurité

#### 2.1 - EC de conduire une séance de course d'orientation

- 2.1.1 EC de proposer une séance de découverte de l'activité



2.1.2 EC de proposer différents exercices adaptés au public, en lien avec les fondamentaux de l'activité

2.1.3 EC d'adapter les cycles d'animation au public

## 2.2 - EC de proposer une zone sécurisée

2.2.1 EC de proposer des parcours sécurisés sur cet espace

2.2.2 EC de fixer les limites de sécurité pour les pratiquants sur le lieu de pratique

2.2.3 EC de respecter les obligations réglementaires liées à l'encadrement en course d'orientation

## 2.3 - EC de prévenir et prendre en compte les phénomènes d'incivilités et de discrimination dans la pratique sportive

2.3.1 EC de définir une incivilité dans le sport

2.3.2 EC de définir les conséquences juridiques et les responsabilités des éducateurs

2.3.3 EC d'animer éventuellement un débat sur ces thèmes

\* EC = Etre capable

FORMATION D'ANIMATEUR	
Pré requis	- Justifier d'une année de pratique de l'activité - <b>Maitriser les principales commandes du logiciel Ocad dans l'élaboration de parcours</b>
Objectifs Compétences	- Etre capable de maîtriser l'activité - Etre capable de préparer un projet d'animation - Etre capable d'encadrer l'activité avec différents publics - Etre capable d'assurer une pratique sécurisée
Champs d'intervention	Initiation, Animation, accueil, promotion, loisir
Durée	30h
Contenus	- <b>Maitriser de l'activité</b> : (pratique personnelle) approche des fondamentaux techniques - conception et analyse d'un déplacement – mise en situation pratique correspondant au niveau jaune - <b>Préparer un projet</b> d'animation : adaptation du traçage au public (connaissance des niveaux vert à Orange) - approche des logiciels cartographie et organisation de course dans le cadre d'une aide à l'animation - <b>Encadrer l'activité</b> : approche pédagogique de l'activité tout public (séance et cycle d'animation) - Connaissance générale de l'activité et de la structuration de la FFCO (différentes disciplines, épreuves, principaux projets fédéraux) - Connaissances et démarche réglementaires en matière de comportement et d'accès aux sites de pratique, Connaissance réglementaire en matière d'encadrement de l'activité - <b>Prévenir et enrayer</b> : les phénomènes de violence et les discriminations dans le sport
Certification	<b>Lors de la formation</b> - <b>Aspects pédagogiques</b> : préparation et animation d'une séance d'apprentissage - <b>Maitrise de l'activité</b> : Suivi d'itinéraire du niveau jaune - Pose de balises : Etre capable de poser 4 balises sur un parcours en boucle de 2000m en 35'
Allègement	<b>Les titulaires du diplôme de traceur régional sont dispensés de l'épreuve de maitrise de l'activité</b>
Absence à l'une des sessions de formation	Le stagiaire sera rattaché à une deuxième session d'une formation ultérieure en fonction du nombre de place disponibles
Echec aux épreuves de certification	<b>Manque d'aisance dans l'épreuve d'animation</b> : à l'issue des deux sessions, le diplôme n'est pas attribué. Le stagiaire sera revu ultérieurement en situation pédagogique par les formateurs (dans son club, ou lors d'un autre stage de formation). <b>Echec aux épreuves de maîtrise de l'activité</b> : à l'issue des deux sessions, le diplôme n'est



	pas attribué. Le stagiaire revient uniquement sur ces épreuves lors d'un autre stage de formation (possibilité d'aller dans une autre ligue).
Attribution du diplôme	par la FFCO sur proposition de la commission formation régionale
Conditions d'exercice	Activité régulière - Suivi de formation continue

### Documentations de référence :

- Vidéo de présentation de l'activité
- Ecole de C.O : Enjeux éducatif – Programme d'enseignement
- Méthode fédérale
- Formation du coureur
- Principes de traçage des parcours
- Les fondamentaux en CO
- Règlement en termes d'animation d'encadrement en course d'orientation
- Code du sport
- **Guide juridique sur la prévention et la lutte contre les incivilités, les violences et les discriminations dans le sport**
- Charte de l'environnement
- Règlement des compétitions
- Concepts d'orientation à la carte :
  - ORIENTATION PERFORMANCE
  - ORIENTATION LOISIR SPORTIF
  - ORIENTATION DECOUVERTE - SANTE

Pour construire les contenus de formation et les situations d'évaluation, le responsable en charge de la formation se reportera à la fiche descriptive.

## 2 – ENTRAINEMENT

<b>FORMATION DE MONITEUR</b>	
Pré requis	- Être titulaire du diplôme d'animateur - Avoir suivi la formation ou être titulaire du traceur régional
Objectifs Compétences	- Etre capable de mettre en place et conduire des situations de perfectionnement visant à développer l'habileté des participants - Etre capable de conduire des actions de formation
Champs d'intervention	Entraînement
Durée	30h
Contenus	Bases essentielles sur les aspects physiologiques liés à la performance Conception, mise en place et conduite d'une séance d'entraînement <b>La programmation de l'entraînement</b> Présentation et utilisation des outils d'aide et d'analyse de l'entraînement <b>Le renforcement musculaire</b> La simulation une alternative à l'entraînement en forêt <b>Bases essentielles sur le matériel et sur l'entraînement en CO VTT</b> Les structures locales d'entraînement et les réseaux développement des espoirs
Certification	- 6 mois en qualité de moniteur stagiaire - Construction d'un exercice de perfectionnement en relation avec une question posée par le jury (cette épreuve sera mise en place lors de l'entraînement d'un groupe ligue) - Composition du jury (un formateur + 1 moniteur ou un entraîneur local)
Absence à l'une des sessions de formation	Le stagiaire sera rattaché à une deuxième session d'une formation ultérieure en fonction des places disponibles.





Echec à la certification	<b>Manque d'aisance dans l'épreuve de conduite d'une séance de perfectionnement :</b> à l'issue de l'évaluation, le diplôme n'est pas attribué. Le stagiaire sera revu ultérieurement en situation de perfectionnement par les formateurs dans un cadre fixé par ceux-ci.
Statut	Durant la période probatoire, l'intéressé est moniteur stagiaire
Attribution du diplôme	FFCO
Conditions d'exercice	Activité régulière - Suivi de formation continue

#### Documentations de référence :

- Protection de la santé du sportif
- Formation du coureur
- Règlement médical

<b>FORMATION D'ENTRAINEUR</b>	
Pré requis	Etre titulaire du diplôme de moniteur
Objectifs Compétences	- Etre capable de concevoir, mettre en place et planifier un cycle d'entraînement en vue d'une performance - Etre capable d'organiser des actions de formation de formateurs (moniteurs) - Etre capable de conseiller et superviser une planification d'entraînement
Champs d'intervention	Entraînement et formation
Contenus	- Connaissances sur la programmation et la planification d'entraînement - Connaissances et utilisation des outils d'évaluation : nouvelles technologies - Parcours d'excellence sportive FFCO - Dispositif d'accompagnement et d'aide aux athlètes - Discussion et échanges d'expériences - Adaptation de l'entraînement aux formats de course
Durée	30h
Certification	- Epreuve : Présentation d'une planification d'entraînement annuelle avec zoom sur des mois, semaines et séances « clé »
Absence à l'une des sessions de formation	Le stagiaire sera rattaché à une deuxième session d'une formation ultérieure en fonction des places disponibles.
Echec à la certification	Echec à l'une des 2 épreuves d'évaluation, le diplôme n'est pas attribué. Le stagiaire sera évalué ultérieurement par les formateurs
Attribution du diplôme	Commission formation FFCO sur proposition de la DTN
Conditions d'exercice	Activité régulière - Suivi de formation continue

#### Documentations de référence :

- Formation du coureur
- Règlement médical
- Protection de la santé du sportif
- Parcours d'excellence sportive FFCO
- Règlement Haut niveau FFCO
- Le Sport de Haut niveau
- Dispositifs d'aides aux sportifs de Haut niveau



# FILIERE ORGANISATION

## 1 – TRACAGE

### Préambule

La filière traçage est constituée de deux fonctions :

- **Le traceur** dont les responsabilités sont de mettre en place des parcours destinés à tous les formats course et **toutes les disciplines pédestres** de la course d'orientation
- **Le contrôleur des circuits** dont les fonctions sont de contrôler la validité des circuits et de conseiller et d'évaluer les compétences du traceur en formation.

Ils sont tous deux responsables de la partie située entre le départ et l'arrivée

La formation de traceur régional, s'effectue sur deux week-ends, sur un tronç commun suivi d'une évaluation en cours de stage et hors stage. Ensuite, elle fait l'objet d'une mise en situation réelle sur un événement local évalué par le contrôleur des circuits qui lui permet d'obtenir définitivement sa qualification de traceur.

Pour obtenir une qualification sur des événements nationaux, un stage complémentaire de 15h de formation est nécessaire.

### RECYCLAGE

Les traceurs régionaux (ancien diplômé) qui souhaitent effectuer un recyclage devront assister à la session 2 de formation dans laquelle sont abordés particulièrement les différents formats de course. Ils passeront les épreuves théoriques afin d'estimer leur niveau de connaissances et compétences

## TRACEUR REGIONAL

### FICHE DESCRIPTIVE

#### Compétence 1 : Maitriser les aspects réglementaires

- Connaître les différentes disciplines **pédestres** et leur spécificité
- Connaître la philosophie des différents formats de course et les règlements des épreuves

#### Compétences 2 : Maitriser le traçage des parcours d'orientation

- Connaître et savoir appliquer les règles du traçage et la méthode fédérale
- Respecter le cadre réglementaire dans l'élaboration des parcours
- Tracer des parcours de course d'orientation adaptés au niveau des pratiquants
- Tracer une compétition de « Groupe Régional »

#### Compétences 3 : Maitriser la mise en place des parcours sur le terrain

- Préparer le matériel nécessaire au pré balisage
- Adapter ses parcours théoriques à la réalité du terrain
- Prendre en compte les éléments de sécurité



- Poser des postes efficacement en terrain inconnu
- Mettre en place une compétition des « Groupes Régional et Départemental »

#### Compétences 4 – Maitriser les outils informatiques d'aide à l'élaboration des parcours

- Utiliser le logiciel d'élaboration des parcours

### REFERENTIEL DE CERTIFICATION

Ce référentiel permettra au formateur de mettre en adéquation ses contenus de formation pour pouvoir évaluer les compétences nécessaires à la certification

- Etre capable de concevoir et préparer des parcours de course d'orientation
- Etre capable de mettre en place efficacement des parcours d'orientation

#### 1 - DOMAINE DE COMPETENCES DE CONCEPTION DE PARCOURS D'ORIENTATION

##### Etre capable de maîtriser la conception des parcours d'orientation

- 1.1 – EC de concevoir et préparer des parcours d'orientation
  - 1.1.1 - EC de maitriser le cadre réglementaire et les contraintes environnementales
  - 1.1.2 - EC d'identifier les différents niveaux de traçage
  - 1.1.3 - EC de tracer des parcours adaptés aux niveaux de pratiquants en utilisant l'outil informatique

#### 2 - DOMAINE DE COMPETENCES DE MISE EN PLACE DE PARCOURS D'ORIENTATION

##### Etre capable de mettre en place efficacement des parcours d'orientation

- 2.1 - EC de mettre en place efficacement les parcours d'orientation
  - 1.2.4 - EC de préparer le matériel nécessaire
  - 1.2.5 - EC de poser des balises efficacement et sans erreur
- 2.2 - EC de proposer une zone sécurisée
  - 3.2.1 - EC de proposer des parcours sécurisés sur cet espace
  - 3.2.2 – EC de fixer les limites de sécurité pour les pratiquants sur le lieu de pratique

FORMATION DE TRACEUR REGIONAL	
Pré requis	Justifier au minimum deux années de pratique en course d'orientation.
Objectifs Compétences	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre capable de mettre en place des parcours destinés à la C.O. <b>pedestre (PEDESTRE, RAID, PRECISION)</b> des « Groupes Régional et Départemental »</li> <li>- Être capable de concevoir des parcours destinés à tous les formats de course (Longue – Sprint – Moyenne – Relais simple) en adéquation avec le niveau des pratiquants</li> <li>- Être capable de mettre en place des parcours en terrain inconnu</li> <li>- Être capable de maitriser les logiciels d'aide à l'élaboration des circuits</li> </ul>
Champs d'intervention	Conception de parcours d'orientation pour les compétitions des « Groupes Régional et Départemental »
Durée	30h



Contenus	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissance des fondamentaux du traçage</li> <li>- Connaissances réglementaires (RC et cahier des charges) en matière de traçage</li> <li>- Règles en matière de protection de l'environnement</li> <li>- La représentation cartographique (ISOM - ISSOM)</li> <li>- Conception et mise en place de parcours adaptés</li> <li>- Utilisation des outils informatiques</li> <li>- Mise en situation pratique</li> </ul>
Certification	<p><b>Lors du stage de formation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Épreuve 1</b> : pratique de pré balisage : être capable de poser 5 pré-balisages sur un parcours de 2500m en 60' sur un terrain dédié à la compétition</li> <li>- <b>Épreuve 2</b> : Conception théorique et présentation de 3 parcours respectivement de niveau Vert, Jaune et Noir (cadre réglementaire) respectant les éléments de sécurité et les contraintes environnementales.</li> </ul> <p><b>Hors du stage de formation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Épreuve 3</b> : Traçage et mise en place des parcours d'une épreuve officielle pédestre du Groupe régional suivie et évaluée par un contrôleur des circuits en relation avec le formateur</li> </ul>
Absence à l'une des sessions de formation	Le stagiaire sera rattaché à une deuxième session d'une formation ultérieure.
Echec aux épreuves de certification	<p><b>Epreuve 1</b> : prébalisage : Le stagiaire poursuit la formation. Il revient uniquement sur cette épreuve lors d'un autre stage de formation. La validation de cette épreuve est impérative avant de passer à l'épreuve 2 de mise en situation réelle.</p> <p><b>Epreuve 2</b> : théorique de traçage lors du stage : De la même manière, la validation de cette épreuve est impérative avant de passer à l'épreuve 3 de mise en situation réelle.</p> <p><b>Si un traçage ne correspond pas aux attentes, donner les remarques aux stagiaires et donner un nouveau fond de carte pour une seconde évaluation à remettre dans les 3 semaines suivant le stage. En cas de nouvel échec, le stagiaire revient en formation.</b></p> <p><b>Epreuve 3</b> : de mise en situation réelle : Si le contrôleur des circuits ne valide pas l'épreuve, le diplôme reste en suspend, et le stagiaire trace une nouvelle épreuve pédestre du groupe régional, en étant toujours suivi et évalué, si possible par un autre contrôleur des circuits.</p>
Attribution du diplôme	Par la FFCO sur proposition de la Commission formation régionale
Conditions d'exercice	Justifier d'actions régulières ou suivre des formations continues

### Documentations de référence

- Principes de traçage des parcours
- Procédures de traçage
- Doc Traçage Orientation de précision
- Méthode fédérale
- Règlement des compétitions
- **Cahier des charges des compétitions nationales**
- Charte de l'environnement
- Ordre de mission



<b>FORMATION DE TRACEUR NATIONAL</b>	
Préquis	Etre traceur régional Réservé en priorité aux traceurs ayant un projet d'organisation nationale dans les 2ans à venir
Objectifs Compétences	- Etre capable de mettre en place des parcours destinés à toutes <b>les disciplines pédestres</b> ainsi que les épreuves CO du « Groupe National » - Être capable de concevoir des parcours destinés à tous les formats de course pédestre du « Groupe National » - Être capable de vérifier la cartographie - Être capable de mettre en place des parcours en adéquation avec le niveau des pratiquants
Champs d'intervention	Conception de parcours d'orientation sur les compétitions du « Groupe National », Championnat de ligue LD MD et Sprint
Durée	15h
Contenus	- Approfondissement des connaissances sur les différents formats de course particulièrement sur les relais (CFC – CNE) et le sprint - Mise en situation pratique
Certification	<b>Lors de la formation</b> - Epreuve 1 : Traçage des parcours 50' et 20' de Nationale 1 du CFC Traçage du championnat France de sprint Hommes Elites - Epreuve 2 : Épreuve pratique de pré balisage (terrain complexe) <b>Hors formation</b> - Epreuve 2 : Traçage et mise en place des parcours d'une épreuve officielle du « Groupe National » ou d'un championnat de ligue longue distance suivie et évaluée par un contrôleur des circuits national en relation avec le formateur
Echec aux épreuves de certification	<b>Epreuve de prébalisage</b> : Le stagiaire revient uniquement sur cette épreuve lors d'un autre stage de formation. La validation de cette épreuve est impérative avant de passer à l'épreuve 2 de mise en situation réelle. <b>Epreuve théorique de traçage lors du stage (épreuve 1)</b> : Si un traçage ne correspond pas aux attentes, donner les remarques aux stagiaires et donner un nouveau fond de carte pour une seconde évaluation à remettre dans les 3 semaines suivant le stage. En cas de nouvel échec, le stagiaire revient en formation. <b>Epreuve de mise en situation réelle (épreuve 2)</b> : Si le contrôleur des circuits ne valide pas l'épreuve, le diplôme reste en suspend, et le stagiaire trace une nouvelle épreuve du « Groupe national » ou championnat de ligue longue distance, en étant toujours suivi et évalué, si possible par un autre contrôleur des circuits national.
Attribution du diplôme	FFCO sur proposition de la commission nationale formation
Conditions d'exercice	Si le traceur ne réalise aucune action en <b>3 ans</b> , celui ci se retrouve en position de stagiaire

## 2 - CONTROLE DES CIRCUITS

### FICHE DESCRIPTIVE

#### Compétence 1 : Maitriser les aspects réglementaires

- Connaître les règles spécifiques à chaque discipline et épreuves **pédestres**
- Connaître les modalités d'organisation des courses

#### Compétences 2 : Vérifier la conception des parcours d'orientation



- Contrôler la validité des tracés théoriques au regard des dispositions réglementaires et des règles du traçage

### **Compétences 3 : Vérifier la mise en place des parcours sur le terrain**

- Contrôler la prise en compte les éléments de sécurité et de l'environnement
- Contrôler et analyser la validité des postes au regard de la carte et du terrain
- Contrôler l'adéquation des saisies informatiques des parcours avec les éléments de la cartes (définition de postes, catégories,..)

## **REFERENTIEL DE CERTIFICATION**

Ce référentiel permettra au formateur de mettre en adéquation ses contenus de formation pour pouvoir d'évaluer les compétences nécessaires à la certification

- Etre capable de valider des tracés théoriques
- Etre capable de valider les parcours d'orientation sur le terrain
- Etre capable de parfaire la formation des traceurs

### **1 - DOMAINE DE COMPETENCES DE CONCEPTION DE PARCOURS D'ORIENTATION**

#### **Etre capable de valider des tracés théoriques**

1.1 – EC d'identifier les erreurs de conception au vu du cadre réglementaire et des contraintes environnementales

### **2 - DOMAINE DE COMPETENCES DE MISE EN PLACE DE PARCOURS D'ORIENTATION**

#### **Etre capable de valider les parcours d'orientation sur le terrain**

2.1. - EC d'identifier les erreurs d'emplacement de poste ou d'itinéraire au vu des éléments figurant sur la carte et sur le terrain

### **3 - DOMAINE DE COMPETENCES DE FORMATION**

#### **Etre capable d'assurer la formation des traceurs**

3.1 - EC de conseiller et d'évaluer le traceur de la compétition dans le cadre de sa certification finale

<b>CONTROLEUR DES CIRCUITS REGIONAL</b>	
Pré requis	Etre traceur régional
Objectifs Compétences	- Etre capable de contrôler la validité théorique et terrain des circuits des compétitions du « Groupe régional et départemental » au regard des dispositions réglementaires, des règles du traçage, des contraintes environnementales - Etre capable de conseiller et d'évaluer les compétences du traceur en formation
Champs d'intervention	Conseils et Contrôles des épreuves en matière de traçage



Contenus	Application du cahier des charges du contrôleur et des compétences acquises en tant que traceur
Durée	15h
Certification	<p><b>Lors du stage de formation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Epreuve théorique de contrôle sur cas concrets (vérification théorique d'une course)</li> <li>- Epreuve pratique de vérification de pré balisages (cette épreuve doit permettre évaluer au moins la capacité du candidat à juger si le poste est bien ou mal choisi)</li> </ul> <p><b>Hors du stage de formation</b></p> <p>Contrôle d'une épreuve du groupe régional suivi et évalué par un contrôleur titulaire en relation avec le formateur</p>
Echec aux épreuves de certification	<p><b>Epreuve de contrôle de prébalisage</b> : à l'issue de la formation, le diplôme n'est pas attribué. Le stagiaire revient uniquement sur cette épreuve lors d'un autre stage de formation.</p> <p><b>Epreuve écrite sur cas concret</b> : à l'issue de la formation, le diplôme n'est pas attribué. Le stagiaire est obligé de suivre une nouvelle formation dans son ensemble.</p> <p><b>Epreuve de mise en situation réelle</b> : Si le contrôleur des circuits titulaire ne valide pas l'épreuve, le diplôme reste en suspend, et le stagiaire contrôle une nouvelle épreuve du « Groupe régional », en étant toujours suivi et évalué, si possible par un autre contrôleur des circuits titulaire.</p>
Attribution du diplôme	FFCO sur proposition de la Commission formation et arbitrage régionale
Conditions d'exercice	Justifier d'actions régulières ou suivre les Formations continues

<b>FORMATION DE CONTROLEUR DES CIRCUITS NATIONAL</b>	
Pré requis	<p>Etre traceur national</p> <p>Etre contrôleur des circuits régional</p>
Objectifs Compétences	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre capable de contrôler la validité théorique et terrain des circuits des compétitions du groupe national au regard des dispositions réglementaires, des contraintes environnementales et des règles du traçage</li> <li>- Etre capable de conseiller et d'évaluer les compétences du traceur en formation</li> </ul>
Champs d'intervention	Conseils et Contrôles des épreuves en matière de traçage
Certification	Contrôle d'une épreuve nationale suivie et évaluée par un contrôleur titulaire
Echec à l'épreuve de certification	<b>Epreuve de mise en situation réelle</b> : Si le contrôleur des circuits national titulaire ne valide pas l'épreuve, le diplôme reste en suspend, et le stagiaire contrôle une nouvelle épreuve du groupe national ou un championnat de ligue longue distance, en étant toujours suivi et évalué, par un autre contrôleur des circuits national titulaire.
Attribution du diplôme	FFCO sur proposition de la Commission formation et arbitrage Nationale
Conditions d'exercice	Si le contrôleur ne réalise aucune action en <b>3 ans</b> , celui ci se retrouve en position de stagiaire

Formation pilotée par la FFCO

### Documentations de référence

- Mémento du corps arbitral :
  - o Chapitre Cahier des charges du délégué fédéral arbitre et contrôleur des circuits
- **Cahier des charges des compétitions nationales**
- Ordre de mission





## 3 – GESTION ELECTRONIQUE DES COURSES

FORMATION MONITEUR GEC	
Objectifs Compétences	Être capable de gérer tous les formats de compétitions
Champs d'intervention	Gestion électronique des compétitions
Durée	15h
Contenus	–Informations générales du système –Mise en place d'un réseau informatique –Apprentissage des divers logiciels –Utilisation des différents matériels –Notions sur la mise en place d'un réseau d'animation lors d'une manifestation
Certification	Attestation de formation – Commission régionale formation

### Documentation de référence

- Dossier GEC – aides à la formation

FORMATION D'INSTRUCTEUR GEC	
Pré requis	–Être moniteur GEC –Avoir géré 2 compétitions du groupe 1 –Avoir la maîtrise de l'outil informatique
Objectifs Compétences	–Être capable de former les moniteurs GEC –Etre capable d'assurer le suivi des évolutions du système –Etre capable d'adapter le contenu pédagogique du monitorat –Etre capable de produire la documentation pédagogique
Champs d'intervention	Formation
Durée	Formation continue
Contenus	Evaluation des nouveaux logiciels et matériels Echanges d'information
Certification	Qualité d'expert reconnu par la FFCO (attestation) sur proposition des commissions régionales formation et arbitrage

### Documentation de référence

- Dossier GEC



# FILIERE ARBITRAGE

## Préambule

Le corps arbitral est composé de deux fonctions :

- **le délégué fédéral** responsable de la partie logistique de la manifestation
- **l'arbitre** responsable de la partie réglementaire de la manifestation

La formation sera commune pour les deux fonctions

La formation est confiée aux ligues

Pour les compétences nationales celles ci font l'objet d'une évaluation fédérale

## DELEGUE FEDERAL et ARBITRE

### FICHE DESCRIPTIVE

#### Compétence 1 : Maitriser les aspects réglementaires **et d'éthique sportive**

- Connaître les règles spécifiques **à toutes les disciplines et épreuves**
- Connaître les modalités d'organisation des courses
- Connaître les dispositions réglementaires de contrôle des épreuves
- **Connaître, prévenir les phénomènes de violence et de discrimination dans le sport**

#### Compétences 2 : Contrôler les aspects réglementaires **et comportements des sportifs**

- Contrôler les dispositions réglementaires liées à l'organisation d'une manifestation sportive
- Contrôler la prise en compte des éléments de sécurité et de l'environnement
- **Maitriser les phénomènes de violence et de discrimination dans le sport**

#### Compétences 3 : contrôler la planification d'une épreuve et l'application des règlements

- Valider le choix des terrains lors de la candidature
- Etablir, valider, contrôler l'état d'avancement de l'échéancier d'une épreuve
- Contrôler la logistique de l'épreuve
- Appliquer la réglementation
- Etablir un/des compte rendus

### REFERENTIEL DE CERTIFICATION

Ce référentiel permettra au formateur de mettre en adéquation ses contenus de formation pour pouvoir d'évaluer les compétences nécessaires à la certification

- Etre capable de contrôler les aspects réglementaires
- Etre capable de contrôler la planification de l'épreuve et l'application des règlements

#### 1 - DOMAINE DE COMPETENCES REGLEMENTAIRES



## Etre capable de contrôler les aspects réglementaires

1.1 – EC d'appliquer le cadre et les contraintes réglementaires

### 2 - DOMAINE DE COMPETENCES DE GESTION ET CONTROLE D'UNE EPREUVE

#### Etre capable de contrôler la planification de l'épreuve, l'application des règlements et les phénomènes d'incivilités de violences de discriminations

2.1 - EC de contrôler la planification de l'épreuve

2.1.1 - EC de conseiller l'organisateur sur l'échéancier

2.1.2 - EC d'exiger l'application du cahier des charges

2.2 - EC de juger la validité d'un parcours

2.2.1 - EC d'estimer précisément l'emplacement d'un poste

2.2.2 - EC d'estimer la fiabilité de la carte

2.2.3 - EC de prendre une décision en adéquation avec la réglementation

2.3 - EC de prendre en compte des comportements non citoyens

2.3.1 EC de déceler, prévenir et signaler de tels comportement dans la pratique sportive

2.3.2 EC de définir les conséquences juridiques et les responsabilités

2.3.3 EC d'animer un débat sur ces thèmes

FORMATION DU CORPS ARBITRAL REGIONAL	
Pré requis	Être titulaire du diplôme de traceur régional ou justifier de 5 années de licence avec une expérience en organisation de course
Objectifs	Former des cadres capables : <ul style="list-style-type: none"><li>- de superviser une compétition</li><li>- de faire respecter la réglementation fédérale</li><li>- de régler les conflits et sanctionner le non-respect des règles</li></ul>
Champs d'intervention	Contrôle des organisations – Arbitrage des épreuves - Formation
Durée	15h
Contenus	<ul style="list-style-type: none"><li>- Connaissance des textes de lois, des règlements et directives fédéraux, du cahier des charges des manifestations</li><li>- Connaissance des règles de sécurité liée à la pratique</li><li>- Connaissance des procédures et tâches de contrôle de l'outil de chronométrage (GEC)</li><li>- Aspect administratif, communication et logistique d'une organisation</li><li>- Connaissance des modalités de mise en place d'un contrôle anti-dopage</li><li>- Connaissance charte de l'environnement, développement durable</li><li>- Connaissance et prévention sur les phénomènes de violence et de discrimination dans le sport</li><li>- Etude de cas concret d'arbitrage</li></ul>
Certification	<ul style="list-style-type: none"><li>- Epreuve 1 : Mise en situation pratique d'arbitrage sur le terrain</li><li>- Epreuve 2 : Mise en situation réelle sur une épreuve du « Groupe régional »</li></ul>
Echec aux épreuves de certification	<p><b>Epreuve 1 – épreuve d'arbitrage</b> : Le stagiaire poursuit la formation. Il revient uniquement sur cette épreuve lors d'un autre stage de formation. La validation de cette épreuve est impérative avant de passer à l'épreuve 2 de mise en situation réelle.</p> <p><b>Epreuve 2 : Mise en situation réelle</b> - Si l'arbitre Délégué/arbitre ne valide pas l'épreuve, le diplôme reste en suspend, et le stagiaire sera remis en situation sur</p>



	une épreuve du « Groupe régional », en étant toujours suivi et évalué, si possible, par un autre Délégué/Arbitre.
Attribution du diplôme	FFCO sur proposition de la Commission nationale d'arbitrage
Conditions d'exercice	Activité régulière - Suivi de formation continue

<b>FORMATION DU CORPS ARBITRAL NATIONAL</b>	
Pré requis	Être titulaire du diplôme délégué - arbitre régional
Objectifs	Former des cadres capables : <ul style="list-style-type: none"> <li>- de superviser une compétition</li> <li>- de faire respecter la réglementation fédérale</li> <li>- de régler les conflits et sanctionner le non-respect des règles</li> </ul>
Champs d'intervention	Contrôle des organisations – Arbitrage des épreuves - Formation
Certification	- Epreuve de mise en situation réelle sur une épreuve du groupe national en situation de stagiaires soit en tant que Délégué soit en tant qu'arbitre les deux expertises étant séparées au niveau national - ATTENTION : l'épreuve de certification en position de délégué stagiaire permet de valider les 2 expertises : Délégué National (DN) et Arbitre National(AN) L'épreuve de certification en position d'arbitre stagiaire permet de valider uniquement l'Arbitre National(AN) - Présence obligatoire au séminaire annuel de la commission nationale arbitrage
Echec à l'épreuve de certification	<b>Epreuve de mise en situation réelle</b> - Si l'arbitre Délégué ou l'arbitre ne valide pas l'épreuve, le diplôme reste en suspend, et le stagiaire sera remis en situation sur une épreuve du « Groupe national », en étant toujours suivi et évalué, si possible, par un autre Délégué ou Arbitre.
Attribution du diplôme	FFCO sur proposition de la Commission nationale d'arbitrage.
Condition d'exercice	Si l'expert ne réalise aucune action en 3 ans, celui ci se retrouve en position de stagiaire

### Documentations de référence

- Mémento du corps arbitral :
  - o Dossier de Délégué fédéral
  - o Cahier des charges du délégué fédéral arbitre et contrôleur des circuits
  - o Cahier des charges des manifestations
  - o Rôle de l'arbitre dans GEC
  - o Guide d'analyse de cas concrets
- Règlement des compétitions
- Ordre de mission
- **Guide juridique sur la prévention et la lutte contre les incivilités, les violences et les discriminations dans le sport**
- Déclaration de sinistre



# FILIERE INFRASTRUCTURES

## Contenus de formation

<b>FORMATION MONITEUR CARTOGRAPHE</b>	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"><li>-Être capable de réaliser une zone destinée à l'initiation ou les compétitions locales</li><li>-Être capable d'utiliser le logiciel de cartographie</li><li>-Être capable d'établir un projet de cartographie sur un site donné</li></ul>
Champs d'intervention	<ul style="list-style-type: none"><li>- Cartographie de proximité et compétitions locales</li><li>- Formation de moniteur cartographie</li></ul>
Durée	15h
Contenus	<ul style="list-style-type: none"><li>- Montage d'un projet cartographique</li><li>- Apprentissage de la méthodologie des relevés</li><li>- Connaissance de la réglementation en matière de cartographie</li><li>- Connaissance des normes ISOM ISSOM</li><li>- Apprentissage de l'outil informatique</li></ul>
Certification	<ul style="list-style-type: none"><li>- Réalisation d'une cartographie locale</li><li>- Validation après une visite terrain</li></ul>
Attribution du diplôme	Président de ligue sur proposition de la commission régionale formation
Conditions d'exercice	Activité régulière - Suivi de formation continue



# SPECIALITE « CO à VTT – CO à SKI »

## Préambule

Cette formation est destinée particulièrement aux licenciés intéressés par les activités de CO à VTT et CO à SKI. Elle balaie l'ensemble des compétences nécessaires à l'animation de l'activité dans un club ainsi que le traçage, le contrôle des circuits et l'organisation d'épreuves promotionnelles et officielles.

Elle est composée de 2 niveaux de formation :

- Niveau régional : formation commune sur les 2 spécialités
- Niveau national : Formation théorique commune sur l'ensemble des relais + formation spécifique et certification sur une des spécialités

FORMATION REGIONALE « SPECIALITE CO à VTT – CO à SKI »	
Pré requis	Justifier d'une année de pratique de l'activité Etre à l'aise en VTT et/ou ski de fond - Règlement des compétitions FFCO et normes cartographique spécifique aux VTT et SKI à consulter avant l'entrée en formation - Effectuer en amont de la formation, un traçage Longue distance sur les catégories proposées par le formateur
Objectifs Compétences	- Etre capable de maîtriser l'activité et l'engin - Etre capable de préparer un projet d'animation et d'encadrer tout public en toute sécurité - Etre capable de tracer et d'organiser une épreuve promotionnelle et/ou officielle - Etre capable de contrôler les circuits d'une épreuve régionale ou interzones
Champs d'intervention	Initiation, animation, accueil, promotion. Expertise en traçage, contrôle des circuits , organisation des épreuves VTT et SKI
Durée	15h
Contenus	- Encadrer l'activité : Animation d'une séance tout public - Traçage des différents formats de course – mise en situation - Principes et règles d'organisation de course locale - mise en situation pratique - Spécificité cartographique – mise en situation
Certification	Hors formation - Aspects pédagogiques : préparation et animation d'une séance - TRACAGE : Mise en situation réelle sur le traçage d'une épreuve régionale suivie par un expert qualifié dans les spécialités - CONTROLE : Mise en situation réelle sur le contrôle des circuits d'une épreuve régionale suivie par un expert qualifié dans les spécialités
Echec aux épreuves de certification	<b>Echec à l'épreuve d'animation</b> : le diplôme n'est pas attribué. Le stagiaire sera revu ultérieurement en situation pédagogique par les formateurs. <b>Epreuve de mise en situation réelle*</b> - Si le contrôleur des circuits ne valide pas l'épreuve de traçage et de contrôle, le diplôme reste en suspend, et le stagiaire sera remis en situation sur une autre épreuve, en étant toujours suivi et évalué par un contrôleur des circuits *Les épreuves de certification animation et traçage- contrôle ne sont pas dépendantes l'une de l'autre. <b>Pour accéder à la formation nationale VTT-SKI, seules les réussites aux épreuves traçage - contrôle sont nécessaires</b>
Attribution du diplôme	LIGUE sur proposition de la commission régionale formation



<b>FORMATION NATIONALE «CO à VTT - CO à SKI »</b>	
Pré requis	Etre titulaire de la formation régionale ou au minimum avoir satisfait aux épreuves de traçage et contrôle
Objectifs Compétences	Etre capable de tracer et contrôler les circuits d'une épreuve nationale
Champs d'intervention	Expertise en traçage, contrôle des circuits des épreuves nationales
Durée	15h : formation commune 7h30 - Formation dans la spécialité 7h30
Contenus	<p><b>Contenus communs aux 2 spécialités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Traçage approfondi du relais et épreuve de départ en masse</li> <li>- Caractéristiques d'organisation des d'épreuves de relais</li> <li>- Autorisations et démarches administratives spécifiques à la CO à VTT et à la CO à SKI</li> <li>- Questions ouvertes des stagiaires relatives à leurs actions au niveau régional</li> </ul> <p><b>Contenus spécifiques à chaque spécialité :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rappel des normes cartographiques liées à chaque spécialité</li> <li>- Règlement spécifique de chaque format de course et particulièrement des épreuves de relais</li> <li>- Principes de contrôle des différents formats de course</li> </ul>
Certification	<p><b>Lors de la formation</b></p> <p>Suivant la spécialité choisie : Epreuve de traçage spécifique de CO à VTT ou de CO à ski sur un format de course en relais</p> <p><b>Hors formation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- TRACAGE : Mise en situation réelle sur le traçage d'une épreuve nationale de CO à VTT ou de CO à SKI suivie par un contrôleur des circuits national de CO à VTT ou de CO à SKI</li> <li>- CONTROLE : Mise en situation réelle sur le contrôle des circuits d'une épreuve nationale de CO à VTT ou de CO à SKI suivie par un contrôleur des circuits national de CO à VTT ou de CO à SKI</li> </ul>
Echec aux épreuves de certification	<b>Epreuve de mise en situation réelle :</b> Si le contrôleur des circuits ne valide pas l'épreuve, le diplôme reste en suspend, et le stagiaire sera remis en situation sur une autre épreuve, en étant toujours suivi et évalué par un autre contrôleur des circuits national de la spécialité
Attribution du diplôme	FFCO sur proposition de la commission nationale formation

### Documentations de référence

- Méthode fédérale
- Règlement des compétitions
- Charte de l'environnement
- Guide juridique sur la prévention et la lutte contre les incivilités, les violences et les discriminations dans le sport
- Règlement en termes d'animation d'encadrement en course d'orientation

